

1 370 409 079 ✓

2013-05

NOR : CESL1100005X

Lundi 28 janvier 2013

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mandature 2010-2015 – Séance du 22 janvier 2013

ENTREPRENDRE AUTREMENT : L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Avis du Conseil économique, social et environnemental

présenté par

MM. Patrick Lenancker et Jean-Marc Roirant, rapporteurs

au nom de la

commission temporaire

Question dont le Conseil économique, social et environnemental a été saisi par lettre du Premier ministre en date du 11 octobre 2012. Le bureau a confié à la commission temporaire la préparation d'un avis sur *Entreprendre autrement : l'économie sociale et solidaire*. Le bureau a désigné MM. Patrick Lenancker et Jean-Marc Roirant comme rapporteurs.

Sommaire

□ Synthèse de l'avis	5
□ Avis	9
Introduction	9
▪ L'économie sociale et solidaire : un champ économique à redécouvrir	9
▪ La place de l'économie sociale et solidaire	9
☞ Au plan national	9
☞ Sur le plan européen	11
▪ Des origines de l'ESS à la vision actuelle de l'Union européenne	11
☞ Des formes d'auto-organisation face à la révolution industrielle	11
☞ L'économie sociale et solidaire, et la notion d'entrepreneuriat social	13
☞ La vision européenne	13
▪ Quelles perspectives pour l'ESS ?	15
☞ Le périmètre de l'ESS	15
☞ Le dialogue social au sein de l'ESS	16
▪ Un secteur qui a déjà fait l'objet de préconisations récentes de la part du conseil économique, social et environnemental	18
▪ Les avis récents du CESE	18
☞ Concilier l'approche française de l'ESS avec la logique communautaire	19
☞ La contribution de l'ESS aux activités économiques et notamment à l'économie de proximité	20
☞ L'ESS, acteur important de la santé et du bien être de la population	20
☞ L'ESS et les jeunes	21

■ Les travaux des conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux (CESER)	22
☞ Améliorer la visibilité de l'ESS en régions	22
☞ Développer des outils de financement et d'accompagnement adaptés	23
☞ Rechercher et favoriser les synergies sur les territoires	23
☞ Intensifier une gestion sociale exemplaire et innovante	24
■ Moderniser le modèle coopératif pour faciliter la reprise d'entreprises par leurs salariés	24
■ Un modèle d'ancrage des activités et des emplois sur le territoire	25
☞ Une gouvernance tournée vers la pérennité des entreprises	25
☞ La résilience du modèle coopératif	25
■ Un modèle qui ne doit pas être réservé aux entreprises en difficulté	26
☞ Les facteurs clés de réussite et les limites des reprises d'entreprises en difficulté	26
☞ Les freins à lever	26
■ Une solution pertinente pour la transmission d'entreprises saines	28
☞ Un enjeu au niveau national	28
☞ Les facteurs clés de réussite des reprises/transmissions d'entreprises en bonne santé	29
☞ Les évolutions nécessaires	30
■ De nouveaux modèles de développement et de croissance	32
☞ Les nouvelles formes d'entrepreneuriat coopératif	32
☞ Les groupes coopératifs	33
■ Favoriser le développement local de l'ESS	34
■ L'ESS : un champ économique structurant pour le développement des territoires	34
☞ Complémentarité entre développement de l'ESS et développement des territoires	34
☞ Des disparités régionales	34
☞ L'ESS dans l'Outre-mer	35

▪ Favoriser la structuration des acteurs territoriaux de l'ESS	36
✎ Mieux reconnaître les chambres régionales de l'économie sociale et solidaire	36
✎ Les employeurs de l'ESS dans les territoires	37
✎ Vers une meilleure reconnaissance de la fonction des têtes de réseau	37
▪ Les outils du développement de l'ESS : contractualisation et financement	38
✎ Structurer une politique en faveur du développement de l'ESS via la contractualisation entre les pouvoirs publics et les acteurs	38
✎ Mieux soutenir l'économie sociale et solidaire	40
Conclusion	42
■ Déclaration des groupes _____	44
■ Scrutin _____	62
Annexes _____	64
Annexe n° 1 : composition de la commission temporaire _____	64
Annexe n° 2 : liste des personnes auditionnées _____	67
Annexe n° 3 : table des sigles _____	70